

**Direction Opérationnelle des Télécommunications
de Mostaganem.**

**Sous-direction technique
Département réseau d'accès**

Réf: AT/DOT27/SDT/ DRA/ 83 /2025.

A:

**Monsieur Le Gérant de l'Entreprise EURL STE MONTAGE
RESEaux ELECTRONIQUE ET TELEPHONIQUE SIRTEL**

Objet: Mise en demeure (2eme mise en demeure avant résiliation).

Travaux de pose de câble FO ODN MSAN Medjahri.

ODS :N° 105 du 15/04/2025.

J'ai le regret de vous informer que malgré la mise en demeure du 21/04/2024 et votre engagement pris pour le renforcement du chantier en moyens humain et matériel, aucune suite ne m'a été réservée et votre équipe continuer à réaliser les travaux avec un effectif réduit uniquement 3 ouvriers .

Par ailleurs ,je vous informe que mes services techniques rencontrent des difficultés pour vous contacter(pas de réponse au téléphone).

A Cet effet , je vous mets en demeure pour prendre toutes les dispositions nécessaires pour régler ces anomalies et ce dans un délais de 48 heures à partir de la date de la publication de la présente sur le site WEB d'Algérie Télécom et se présenter à la Direction d'Algérie Télécom de Mostaganem dans les meilleurs délais.

A défaut, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses du contrat.

Mostaganem Le 30/04/2025



P/E
اتصالات الجزائر ش.ذ.ا
المديرية
للاستشارات
والتقنية
بمستغانم
SIGNÉ : HABIB CHANOUN